

Prélèvement à la source E-learning

DURÉE

10 minutes (module disponible 6 mois)

PRIX 2025

1 à 9 pers : 60 € HT / personne
10 à 29 pers : 50 € HT / personne
30 à 49 pers : 40 € HT / personne
50 à 99 pers : 30 € HT / personne
100 à 149 pers : 25 € HT / personne
150 à 499 pers : 20 € HT / personne
+ de 500 pers : 15 € HT / personne

PRIX DU MODULE

3 200 € HT
Tarif TTC calculé en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation de la formation.

DATES ET LIEUX

[Consultez les sessions programmées en région](#)

FORMATEUR

Expert RYDGE

NATURE DE L'ACTION

Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail

SUIVI DE L'ACTION ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Ceux-ci sont effectués conformément à l'article L6353-1 du Code du Travail
Nouveau programme :

- Nombre d'apprenant /an/offre
- Taux de satisfaction apprenant

SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation

HANDICAP

En cas de situation de handicap ou besoin d'un aménagement spécifique, contactez notre référent handicap qui mettra en œuvre tous les moyens possibles pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

ebienne@rydge.fr

<https://www.formation.rydge.fr>

RYDGE Conseil Paris La Défense – Courbevoie

Expertise Comptable, Gestion Sociale, Conseil

Tour Eqho
2 avenue Gambetta
CS 60055
92400 Courbevoie
Telephone:+33 (0)1 55 68 86 66
Telefax:+33 (0)1 55 68 86 60
Internet: <https://www.rydge.fr/>

Date de MAJ de l'offre : Mars 2025

PUBLIC CONCERNÉ

- Dirigeants de TPE ou PME, directeurs et responsables des RH
- Responsables juridiques, juristes, comptables et gestionnaires du personnel
- Toute personne impliquée dans les process de gestion de la paie

PRÉREQUIS

- Maîtrise du Français
- Métier (cf. Public concerné)

OBJECTIFS

- Maîtriser les principes et le fonctionnement du Prélèvement à la source
- Appliquer le bon taux de Prélèvement à la source
- Respecter les obligations de l'employeur
- Appliquer le Prélèvement à la source en paie

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES MOBILISÉES

- Démarche structurée pour renforcer la compréhension et ancrer durablement les compétences en liant apprentissage théorique et pratique .
- Cas pratiques et mises en situation réalistes pour favoriser une intégration immédiate des acquis.
- Echanges personnalisés, en adaptant les contenus aux besoins spécifiques des participants.
- Supports pédagogiques complets et accessibles pour accompagner l'apprentissage tout au long de la formation.
- Evaluation de la satisfaction et de l'engagement

POUR LE BON DÉROULEMENT DE LA FORMATION EN E-LEARNING

- Prévoir une connexion Internet à haut débit

PROGRAMME

RAPPEL

- Les principes directeurs du PAS

LE CALCUL DU TAUX DE PRÉLÈVEMENT

- Différents types de taux
- Modifications obligatoires

LE PAS EN PAIE

- Mentions obligatoires
- Calcul du net à verser

LES OBLIGATIONS DE L'EMPLOYEUR

- Nouvelles obligations
- Sanctions

QUIZ DE CONNAISSANCES

- Evaluation des acquis avec un questionnaire à choix multiples

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire réalisé en fin de formation pour évaluer les compétences acquises

MODALITÉS D'ACCÈS

- Vous pourrez accéder à la formation après avoir contacté votre conseiller (par ce lien). <https://www.rydge.fr/contact>
- L'adéquation de la formation et de son contenu à vos besoins sera validée par un questionnaire d'analyse et de positionnement.
- Formation disponible en présentiel et à distance.

DÉLAI D'ACCÈS

- A partir de la demande d'inscription à la formation, nous planifierons ensemble d'une date de session à votre convenance dans un délai de 3 mois maximum.